



Antennes et risque de cancers (02/10/2006)

Des études prouvent la nocivité des ondes

BRUXELLES Les antennes relais émettent des ondes électromagnétiques et créent des champs électromagnétiques artificiels (CEM). Elles sont utilisées notamment pour former les réseaux GSM et Wi-Fi. En Belgique, la valeur limite recommandée pour ces CEM est de 20 V/m. A Salzbourg, en Autriche, elle est de 0,06 V/m et les GSM autrichiens continuent de fonctionner normalement. De nouvelles études démontrent la dangerosité des ondes sur la santé : maux de tête, insomnies, allergies cutanées, irritabilité, apparition de tumeurs.... Une étude réalisée en Suède entre 1997 (date de l'introduction du système Dual Band dans le pays) et 2004 montre que la santé de la population s'est dégradée. Le taux de suicide et les risques d'apparition de cancers ont fortement augmenté.

L'utilisation soutenue du GSM, notamment, accroît le risque de cancer au cerveau. Il est recommandé de ne pas utiliser son GSM plus de deux minutes et de privilégier l'usage du main libre et des SMS.

Les téléphones portables de maison seraient tout aussi nocifs. Leur centrale émet en permanence des ondes électromagnétiques : il est conseillé de ne pas dormir à proximité.

C. Bo.



Agressé par les ondes (02/10/2006)

Serge a vécu un véritable calvaire à cause d'une antenne GSM

BRUXELLES Serge avait une vie tout à fait normale. Jusqu'en septembre 2002, moment où il a emménagé dans une nouvelle maison. Toutes les nuits, il se réveillait entre 2 h et 4 h du matin. *"J'étais dans un état épouvantable. J'étais extrêmement nerveux, je ne retrouvais plus le calme en moi-même."*

En 2004, ses insomnies n'ont pas cessé et d'autres symptômes sont même apparus : sifflements dans les oreilles, maux de tête, fourmillements. C'est alors qu'il s'aperçoit qu'il y a une antenne GSM à 50 mètres de sa maison !

Serge se rend chez ses voisins et il constate alors que d'autres personnes souffrent des mêmes symptômes. L'antenne fut enlevée et les maux disparurent. *"Mais en août 2004, après une conversation de 30 minutes avec mon téléphone portable de maison, j'ai eu un mal de tête épouvantable. J'avais l'impression que la partie droite de mon cerveau se ratatinait sur elle-même. À ce moment, j'ai compris que j'étais également sensible aux ondes des portables et des GSM."*

Serge ne peut plus vivre dans un environnement où la pollution électromagnétique dépasse 0,08 V/m, alors que la Belgique autorise un maximum de 20 V/m !

"Ces ondes sont une agression permanente invisible et pernicieuse. Et quand on se sent agressé, on devient soi-même agressif, nerveux, irritable pour un rien. De plus, quand je suis dans une maison où il y a un téléphone portable, je commence à ressentir des picotements dans les membres, j'ai les oreilles qui sifflent et j'ai l'impression que tout mon cerveau est sous pression. J'ai des douleurs articulaires et musculaires, des insomnies, des pertes de concentration au point de ne plus pouvoir parler. Je mets trois jours pour me remettre. Aujourd'hui, je me suis séparé de ma femme et j'ai changé de travail."

Je vis actuellement dans un environnement où la pollution électromagnétique ne dépasse pas les 0,03 V/m. J'ai retrouvé mon équilibre et ma stabilité. J'ai un téléphone fixe, j'utilise le GSM de manière parcimonieuse et je fais attention à ne pas rester dans des endroits pollués." Et pour repérer ces endroits, Serge utilise un appareil qui mesure la pollution électromagnétique.

D'autres personnes électrosensibles comme lui vont jusqu'à dormir dans une cage de Faraday pour se protéger des ondes. *"Je ne mets pas à mal la technologie, mais elle doit être limitée au strict minimum. Chez moi, il y a 0,03 V/m et pourtant mes enfants ont un réseau maximal lorsqu'ils utilisent leur GSM."*

C. Bo.